

*Loi de l'impôt sur le revenu*

pas faillite. Le gouvernement a choisi la première solution et le consommateur paye la note, ce qui n'aurait pas été le cas si le gouvernement avait convenablement soutenu le marché.

Au lieu de faire des cadeaux aux sociétés, le gouvernement devrait faire quelque chose pour les contribuables. S'il payait des subventions aux producteurs, ceux-ci pourraient sans crainte produire de la nourriture en quantité pour tout le pays. Mais il suit dans ce domaine la même politique que pour le chômage. Il veut que ce soit les travailleurs qui soient les victimes. Il adopte une politique de pénurie planifiée, c'est-à-dire qu'il y a toujours au bout du rouleau une victime et c'est là le secret d'une économie organisée sur la pénurie. C'est le cas de l'industrie du bœuf et de la volaille. C'est la politique que nous avons pour l'industrie du blé dans le cadre du programme LIFT, à savoir de raréfier des aliments pour en faire monter les prix. C'est ridicule!

Le gouvernement a alors constitué un comité de révision des prix pour examiner la situation. Ce qui s'est passé, c'est qu'il y a quelques années nous avons créé une commission de planification de l'agriculture, et certaines personnes du gouvernement ont été assez naïves pour suivre ses conseils. C'est ainsi que la planification, dans le domaine de l'agriculture, s'est avérée médiocre.

● (1600)

Je pense qu'à l'heure actuelle, le gouvernement mise sur le mauvais cheval; il n'accorde pas une aide là où il le devrait. Il est intéressant de noter le temps que le ministre a consacré à la question de l'alimentation dans son discours du 14 juin. Il a déclaré:

Ceci est essentiellement dû à un déséquilibre entre l'offre et la demande de produits agricoles et de produits mondiaux.

Cela est vrai et c'est une assez bonne appréciation de la situation, mais qu'ont fait le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre chargé de la Commission du blé, les trois responsables qui pouvaient faire quelque chose pour rétablir l'équilibre, pour remédier à la situation?

J'ai lu attentivement les discours du ministre de l'Agriculture, et je n'y ai pourtant trouvé aucune lueur d'espoir pour les agriculteurs et les Canadiens. Il dit aux consommateurs canadiens que le prix des denrées alimentaires n'a rien d'excessif mais je ne crois pas qu'il ait encore réussi à les convaincre. Ils attendent impatiemment que l'agriculteur produise à plein rendement, afin que les denrées alimentaires deviennent abondantes et que les prix subsistent à nouveau une forte diminution, et je pense qu'alors, l'agriculteur se retrouvera dans la situation où il se trouvait en 1969-1970. Pourquoi ceux de ce côté-là de la Chambre n'ont-ils pas l'honnêteté de dire aux cultivateurs que s'ils produisent le gouvernement leur garantira un prix? Je suis certain que s'ils le faisaient, les cultivateurs maintiendraient le niveau de production nécessaire et qu'un tel programme coûterait beaucoup moins cher que les avantages financiers que ce bill apporterait aux entreprises s'il est jamais adopté.

A l'heure actuelle, le Canada a besoin de bien des choses et cet argent pourrait être utilisé de bien des façons plus avantageuses. Le Congrès des femmes canadiennes a récemment fait parvenir une lettre au très honorable premier ministre (M. Trudeau) décrivant certaines situations dont souffrent les Indiens du Nord de l'Ontario. Cette lettre était signée par Hilda Murray, secrétaire nationale du Congrès des femmes canadiennes. Si 75 p. 100 des

[M. Gleave.]

allégations que contient cette lettre sont exactes, nous devons en rougir. Dans cette lettre on peut lire:

L'eau potable de la plupart des réserves et agglomérations que j'ai visitées est particulièrement médiocre. Elle est contaminée par différents polluants et impuretés. On demande aux consommateurs de faire bouillir leur eau potable ou d'y ajouter de l'eau de javel.

Je me demande dans quelle mesure le Canadien moyen apprécierait de devoir javelliser son eau potable pour en améliorer la saveur? Et la lettre ajoute:

Ils vivent dans des logements de qualité inférieure aux normes admises et qui ne conviennent nullement aux très basses températures septentrionales. Les maisons sont en très mauvais état, les toits fuient, le colarifugeage est médiocre et les fondations sont faites de madriers.

Je suis sûr que la situation de ces Indiens était tout autre avant que nous entreprenions de mettre en valeur la région et avant l'arrivée des compagnies minières. C'est nous qui avons créé ces conditions, mais ceux qui devraient bénéficier de ces avantages n'en profitent pas. Ce sont ces gens qui ont besoin d'aide et ils sont Canadiens parce que nous en avons fait des Canadiens. On dit plus loin dans la lettre:

Une autre localité n'est visitée que tous les six mois par l'infirmière et le médecin. Un vétéran de 77 ans touche \$15 par mois. Un autre pensionné de 72 ans touche \$16 en supplément.

On dit plus loin dans la lettre que les nouveau-nés ne sont pas inscrits à l'état civil, et que le transport aérien coûte si cher qu'on n'y a recours que pour les gens dangereusement malades. Ce ne sont là, paraît-il, que quelques-uns des problèmes qui se posent pour ces gens. Et pourtant ce sont eux qui devraient bénéficier des allocations et c'est là une situation dont nous devrions nous préoccuper.

Nous pourrions améliorer le transport dans le nord de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le transport pourrait être peu coûteux et rentable si nous le voulions. Nous pourrions recourir aux services de gens qui ne travaillent pas pour transporter certaines choses. Quand une compagnie minière a besoin d'une route, nous trouvons les moyens de lui en faire construire une. Si une compagnie a besoin de plusieurs niveleuses pour ouvrir le flanc d'une montagne, par exemple, nous trouvons l'argent nécessaire pour construire la route dont elle a besoin. Tout ce que je puis dire au ministre des Finances et au gouvernement, c'est qu'ils ne savent pas employer leur argent à bon escient. L'heure du règlement des comptes sonnera un jour pour les Canadiens, à cause de décisions de ce genre.

**M. J. R. Ellis (Hastings):** Monsieur l'Orateur, la plupart du temps, à la Chambre des communes, quand il s'agit d'étudier des mesures législatives, on essaie et on devrait plutôt s'en tenir à la critique des politiques, des dispositions des projets de loi ou du gouvernement lui-même pour avoir présenté telle ou telle mesure. Toutefois, en l'occurrence, il est pratiquement impossible de ne pas s'en prendre au responsable du projet, le ministre des Finances (M. Turner). Et si on ne peut s'empêcher de critiquer, c'est qu'il saute aux yeux que le projet est son œuvre personnelle, et qu'il arrive souvent qu'il n'a pas la confiance de certains membres du cabinet et sûrement pas d'un grand nombre des députés d'en face. Et ils l'appuieront comme des bœni-oui-oui bien disciplinés, mais il est certain que le pays aurait besoin d'un peu plus de chefs. Je compte m'arrêter un instant sur certaines des déclarations du ministre des Finances qu'il a faites lors de la présentation du projet de loi et au cours des nombreux mois où il a gesticulé, déclamé, divagué et tempêté en général, alors